



AMBASSADE DE SUISSE
EN ITALIE

00197 ROME, le 11 juillet 1972
Largo Elvetia - Via Barnaba Oriani, 61
Tél. 803-641

Réf.: 521.0 - PO/eb
522.0

Service économique et financier
Département politique fédéral

B e r n e

- Echo des mesures monétaires suisses en Italie
- Emprunt italien à l'étranger

dn	NU	AL					d/a
Datum	17.7						
Visa							
EPD		14.7.72		17			
Ref.		S.C.H. 121.0.					

Monsieur le Ministre,

Depuis une dizaine de jours il y a grève tournante des principaux journaux italiens. C'est pourquoi la presse n'a qu'assez peu parlé des mesures suisses. Elle en a donné d'ordinaire un compte-rendu objectif et mesuré. On a relevé leur caractère "révolutionnaire" pour la Suisse et on en a généralement compris la nécessité d'autant plus qu'elles concourent à renforcer l'efficacité des mesures de la Banque d'Italie destinées à freiner les exportations illégales de capitaux. La "Stampa" écrit même: "Per la prima volta le decisioni svizzere..... forniscono un valido aiuto all'Italia contro la fuga di capitali, di conseguenza anche all'unione monetaria europea."

Les exportations illégales de capitaux se dirigent, en effet, à concurrence de 90% vers la Suisse et de janvier à avril, la fuite des capitaux est évaluée à 362 milliards de lires (dont 80 milliards en avril).

Le déficit de la balance des payement est de -92,3 milliards de lires pour les cinq premiers mois de 1972 (+281,4 milliards en 1971). La partie courante présente un solde positif de 398,3 milliards, les sorties de capitaux atteignent 492 milliards de lires.

./.

- 2 -

Il est intéressant de noter que l'Istituto mobiliare italiano vient de contracter au début de ce mois un prêt de \$ 250 millions auprès de cinq banques américaines. Ce prêt, contracté au taux semestriel de Londres plus 0,75% a été autorisé par la Banque d'Italie. Il s'agit là d'un changement très net de politique, car jusqu'à présent la Banque d'Italie avait poussé au maximum au remboursement anticipé des emprunts italiens à l'étranger. (Ces derniers avaient passé de 2,3 milliards à fin juillet 1971 à 750 millions de dollars à fin mars).

Le montant du prêt fait à l'IMI est déposé auprès de la Banque d'Italie. Pour le moment, il me semble pas, en effet, que, vu la liquidité intérieure qui est abondante et la carence de la demande, ce prêt soit consacré à des investissements. On suppose plutôt qu'il sera destiné à des mesures de soutien de la lire et on y voit une preuve de plus de la volonté de ne pas dévaluer. Une dévaluation à l'heure actuelle, outre le fait qu'elle ne serait pas justifiée pour des raisons techniques, causerait de grosses difficultés politiques au Gouvernement. Les partis de gauche, en tout cas, y sont opposés. A la veille de la conclusion de contrats collectifs importants, on pourrait aussi objecter non sans raison qu'une modification de parité se ferait aux dépens des classes laborieuses. L'automne s'annonce difficile et c'est plutôt à ce moment que pourrait se produire une véritable crise de confiance dans la monnaie italienne si le Gouvernement ne réussit pas à relancer l'économie et s'il y a une nouvelle crise politique.

Pour le moment, les mesures prises par la Banque d'Italie pour prévenir la réimportation des billets de banque italiens exportés illégalement semblent efficaces. Pour les éluder, les fraudeurs peuvent recourir aux agences de voyage étrangères, aux émigrés et ce qui est plus risqué à la falsification des factures commerciales. Le "Corriere della Sera" parle aussi d'achats d'or à Chiasso. Vous noterez aussi le même article

./.

- 3 -

fait allusion à des déclarations imprudentes d'un haut fonctionnaire suisse qui auraient causé une baisse de la lire.

Parmi les rares critiques adressées à notre pays, j'ai aussi noté un article du correspondant genevois de "Il Sole - 24 Ore", M. Terrizzano qui remarquait que la solidarité européenne de la Suisse était toute verbale puisqu'elle ne soutenait pas les monnaies communautaires à l'intérieur du "serpent". Il y aurait lieu peut-être de donner à ce correspondant qui semble mal informé sur ce point quelques explications.

Pour compléter ce bref tableau, j'ajoute que l'ambassade n'a reçu que très peu de demandes de renseignements sur nos mesures monétaires.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma considération distinguée.

L'AMBASSADEUR DE SUISSE

p. o.
Domette

1 annexe

coupage de presse
du 7.7.72 "Corriere
della Sera"

Copie à: Division du commerce du DFEP

Service d'information et de presse du DPF

M. G. Sommaruga, Délégation suisse près l'association européenne de libre-échange, Genève, en attirant l'attention sur la fin de cette lettre